

REVUE DE PRESSE

service communication



Paris-Normandie

AGENDA

Publié le 28/03/25

DEMAIN

Le Petit-Quevilly

Jeux

Aujourd'hui, à la médiathèque François-Truffaut dès 10 h 30 : bingo géant, jeux Duck and Cover. De 14 h à 17 h : atelier « crée ton jeu de société ». Gratuit sur inscription tout public à partir de 8 ans. Tout public. Gratuit sur réservation : bibliotheque.petit-quevilly.fr, 02 35 72 58 00

Bornes arcades

D'aujourd'hui au 12 avril des bornes arcades sont en accès libre à la médiathèque François-Truffaut. Gratuit sur réservation : 02 35 72 58 00, bibliotheque.petit-quevilly.fr

Paris-Normandie

Football – National : QRM défie Orléans, la meilleure attaque du championnat

Après un bon résultat contre Aubagne à domicile (1-0), les joueurs de Quevilly-Rouen Métropole enchaînent ce vendredi 28 mars 2025 avec un déplacement à Orléans, 4e de National. À l'extérieur, les hommes de David Carré n'ont plus gagné depuis le 10 janvier et feront face à une efficace équipe orléanaise.



Après la bonne copie de la semaine passée face à Aubagne, QRM passera un nouveau bon test ce vendredi face à Orléans - Photo Stéphanie Péron

Par la rédaction

Publié: 27 Mars 2025 à 18h00

La quatrième pire défense se déplace chez la meilleure attaque du championnat. La logique voudrait donc que l'USO, fort de ses 37 buts inscrits en 26 matches, punisse les Quevillais de leur récurrente inefficacité. Mais le football est fait de paramètres complexes, de dynamiques.

D'abord, Orléans encaisse beaucoup de buts. Autant que les Léopards (31 buts concédés). Et les joueurs de Quevilly-Rouen Métropole entendent bien surfer sur leur victoire face à Aubagne. Une prestation propre, synonyme de confiance, contre le 6e du championnat. *« J'étais particulièrement content de ce qu'a fait notre équipe sur le plan défensif contre Aubagne, confirme le coach David Carré. Là, c'est l'occasion de confirmer contre une équipe qui est plus forte à l'extérieur. On y va pour ramener des points. »*

Vigilance orange

La défense, ce secteur de jeu où, justement, les Normands doivent resserrer les vis, avec six buts pris lors des deux derniers déplacements. Parce que si la défense orléanaise est souvent poreuse à domicile, avec en moyenne presque deux buts concédés par match depuis début 2025, David Carré prévient, ils restent les plus efficaces : *« On va rencontrer le 4e du championnat, qui a de grandes qualités dans le jeu notamment au niveau de la verticalité. »*

Pour faire face au talent offensif de l'USO, qui enregistre le retour miracle de El Khomisiti, le meilleur buteur du championnat, après une blessure aux adducteurs, l'entraîneur normand aura le plaisir de retrouver un cadre, Ahmed Soilihi, de retour de sa parenthèse internationale avec les Comores. L'occasion, peut-être, de retrouver une défense à cinq

d'entrée de jeu, ce qui n'était pas le cas lors de la dernière rencontre, avec des joueurs en confiance, à l'image de Yanis Dede-Lhomme, élu homme du match la semaine passée, ou Nadjib Cissé, auteur d'une grosse prestation dans l'axe avec le brassard de capitaine.

« Il faudra être attentif, comme à chaque match, abonde Nathanaël Bouekou. Contre Orléans, il faut que tout le monde, collectivement et individuellement, soit au niveau. »

Sans finition, la frustration

Le jeune milieu de terrain de 22 ans ne manquera pas de pointer du doigt un manque de réalisme offensif. *« Dans le foot, il faut concrétiser »*, dira-t-il, non pas pour enfoncer des portes ouvertes, mais pour le rappeler. Car contre Aubagne, le score final aurait pu être plus lourd (2,12 expected goals, buts attendus, pour un seul but marqué).

De quoi frustrer le staff, car *« quand il n'y a pas la finition, la charge mentale n'est pas la même, explique Carré. Vous terminez le match exténué par la tension, nous, mais aussi les joueurs et surtout nos défenseurs. Souvent, ce sont des scénarios que toutes les équipes craignent. À force de rater des occasions, vous n'êtes pas à l'abri. Mais là, j'ai senti beaucoup d'assurance en défense. Il y a aussi eu un gros travail défensif de la part des attaquants. »*

Au match aller, Jordan Leborgne avait ajusté le gardien orléanais d'une frappe lointaine. Une stratégie mise en place par le staff depuis le début de la saison. Mais c'est surtout dans les un contre un qu'il va falloir passer la vitesse supérieure pour bien figurer dans ce sprint final.

Orléans – QRM, vendredi 28 mars 2025 à 19 h 30 au stade de la Source

Arbitre : M. Lepaysant.

Le onze probable de QRM : Bonnevie - Fortuné, Owusu, Soilihi (cap.), Dede-Lhomme, Diallo - Leborgne, Bouékou - Jarju, Dali-Amar, Tshipamba.

Remplaçants (à choisir parmi) : Bedfian, Cissé, Adekalom, Njiké, Pionnier, Pirringuel.

Entraîneur : David Carré.

Bouekou, la saison de la confirmation ?

Titulaire la semaine dernière contre Aubagne en l'absence de Tony Njiké, Nathanaël Bouekou fait partie des joueurs, avec Adekalom et Vandenbossche, que David Carré a ramené de son passé auxerrois. Avec neuf titularisations depuis le début de saison, le natif de Paris entend bien dépasser ses 1 181 minutes jouées avec le Chamois Niortais en championnat National l'année passée (787 actuellement à QRM), et pourra aussi égaliser, voire dépasser, son record d'apparitions dans le onze de départ (11) d'une équipe du troisième échelon sur une saison. À 22 ans, Bouekou excelle dans la récupération du ballon, mais *« a des progrès à faire encore dans l'animation offensive. C'est un garçon qui franchit les étapes »*, selon son coach.

Blessé à deux reprises au mois de novembre, puis en ce début d'année, le milieu de terrain n'a pas pu s'offrir une continuité. Décrit comme chambreur, timide mais avec du caractère, David Carré pointe aussi ses qualités humaines. Autant d'atouts qui font de lui un joueur qui, malgré son âge, participe à tirer un groupe vers le haut. S'il laisse ces bobos derrière lui, il fera sans doute partie des éléments importants de la course au maintien. *« Je n'ai pas pu montrer ce que je savais faire, explique le principal intéressé. Mais, en tout cas, c'est ma saison de confirmation. Et là, ça se passe bien. »*

Paris-Normandie

Logements sociaux : la loi mettant fin aux « HLM à vie » rejetée par les députés

Le projet de loi « portant fin du maintien à vie dans le logement social » a été rejeté mardi 25 mars 2025 par les députés en commission. Est-ce la fin de ce projet ? Que contenait-il ? On vous explique.

Par Christophe Frébou

Publié: 27 Mars 2025 à 15h14

Elle était censée faciliter la mobilité dans le parc social, alors que près de trois millions de Français sont en attente d'un HLM. La proposition de loi « *portant fin du maintien à vie dans le logement social* », portée par l'ancien ministre du logement du gouvernement Attal et le député Guillaume Kasbarian (Ensemble pour la République), a été rejetée mardi 25 mars 2025 par la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale.

Précisément après que les députés de gauche de la commission l'ont vidé de sa substance. Leurs amendements pour supprimer les articles principaux ont été adoptés. Quels en étaient les principales revendications ? À l'heure actuelle, si les enquêtes menées par les bailleurs sociaux montrent que les revenus de leurs locataires excèdent, durant deux années de suite, de plus de 150 % les plafonds de ressources à ne pas dépasser pour bénéficier d'un HLM, ils sont appelés à quitter leur logement. La barre devait être abaissée à 120 %.

« Pas une fin en soi mais une étape »

Par ailleurs, si un bailleur social découvre qu'un de ses locataires est, également, propriétaire d'un logement « *adapté à ses besoins, ou susceptible de lui procurer des revenus suffisants pour accéder à un logement du parc privé* », il pourra mettre fin à son contrat.

Le logement social doit être réservé aux Français « qui en ont le plus besoin », et « ne doit pas être une fin en soi mais une étape menant à la propriété », avait, en son temps, justifié Guillaume Kasbarian.

Créer des ghettos

Plusieurs associations redoutent de leur côté que cette mesure n'amène qu'à créer des « ghettos ». Le parc HLM ne servant plus qu'à loger la fraction la plus pauvre de la population.

Mais surtout, beaucoup pointent le fait que ce genre de mesure ne résoudra en aucun cas le problème principal, à savoir celui de la construction de logements sociaux, particulièrement atone depuis plusieurs années.

La proposition de loi n'en sera pas moins examinée par l'Assemblée nationale, en séance publique, le 31 mars.

Paris-Normandie

« C'est le pire des plans » : licenciements chez Lubrizol, une grève illimitée débute

Mécontents des négociations en cours avec la direction de Lubrizol, après l'annonce d'un PSE, les syndicats ont lancé un appel à la grève illimitée à partir du 27 mars 2025.



Les salariés de Lubrizol rassemblés devant le site de Rouen le 27 mars 2025 - Stéphanie PERON/PN

Par *Jérémy Chatet*

Publié: 27 Mars 2025 à 15h38

La grève est de retour chez les salariés de Lubrizol. Et cette fois-ci, elle pourrait durer plus longtemps que celle [d'une semaine](#) en [février dernier](#), qui faisait suite à l'annonce d'un vaste plan de restructuration des deux sites industriels de Seine-Maritime.

Jusqu'en mai ?

Les trois syndicats, CGT, CFDT et CFE-CGC ont lancé un appel à la grève illimitée sur l'ensemble des sites à partir du 27 mars 2025 12h. « *On est partis sur une grève de deux jours (les 27 et 28 mars) à laquelle succédera une grève illimitée où la production sera à l'arrêt* », précise Réginald Sauvalle, délégué syndical CFDT. L'objectif est de tenir la grève jusqu'à fin mai, date prévue de la signature du plan de sauvegarde de l'emploi.

Les syndicats dénoncent le comportement de la direction, alors que quatre réunions de négociations ont eu lieu en mars. « *On n'a aucun document, pas d'organigramme futur, on nous donne des raisons économiques mais on n'a le coût de rien*, dénonce Réginald Sauvalle. *On sait par exemple que des postes à Rouen vont être transférés à Londres, ça va forcément coûter de l'argent. C'est juste effarent.* » Selon lui, les syndicats n'ont toujours pas eu accès à la répartition des postes supprimés.

« C'est un PSE au plus bas »

Ils réclament également la mise en place d'un plan de départ volontaire et des « *indemnités décentes* » pour les salariés licenciés. « *C'est le pire des plans, on part avec rien, juste le minimum légal, rien de plus*, poursuit le syndicaliste. *Tout le monde est énervé, c'est un PSE au plus bas.* »

Contacté, Lubrizol précise s'engager « à mettre en place un plan social juste et équitable. Néanmoins, nous ne voyons pas en quoi cet appel à la grève pourrait bénéficier à qui que ce soit ». L'entreprise rappelle que « le dialogue social vient de commencer ». « Nous comprenons que les syndicats émettent des critiques concernant le projet de restructuration et les mesures sociales et nous attendons leurs propositions concrètes auxquelles nous ne manquerons pas de répondre », ajoute l'entreprise.

Le 6 février, l'entreprise Lubrizol, spécialiste des additifs pour carburants, a dévoilé les grandes lignes de [son plan de restructuration](#) des deux sites de Rouen et d'Oudalle. Avec pour principale conséquence, un sabrage important dans les effectifs. 169 suppressions de postes dont 145 à Rouen, au sein d'une entreprise qui compte 665 salariés. L'ampleur du plan social a choqué par les salariés. L'entreprise, lors de cette annonce, s'était notamment justifiée par « la baisse que connaît le marché des additifs en Europe depuis dix et sa surcapacité de production ».

France 3 Normandie

Météo. « Les prochains mois vont être décisifs » : le mois de mars 2025 a été le plus sec depuis 1975 à Rouen



Des records de sécheresse ont été atteints en Seine-Maritime durant le mois de mars 2025.

• © IMAGEBROKER/FLORIAN MONHEIM / IMAGEBROKER.COM

Écrit par [Maeva Dumas](#)

Publié le 27/03/2025 à 13h17

Nouveau record météorologique : le mois de mars 2025 aura été le plus sec à Rouen depuis 50 ans. Un chiffre qui ne doit pour autant pas inquiéter selon Météo France.

L'essentiel du jour : notre sélection exclusive

Chaque jour, notre rédaction vous réserve le meilleur de l'info régionale. Une sélection rien que pour vous, pour rester en lien avec vos régions.

vous adresse e-mail

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "L'essentiel du jour : notre sélection exclusive". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. [Notre politique de confidentialité](#)

Chaque année, les records de température s'enchaînent lorsqu'il s'agit de climat. Crise climatique oblige, de nouvelles performances de chaleur sont enregistrées tous les ans.

C'est notamment le cas du mois de mars qui aura été particulièrement sec en Normandie, sans que cela ait toutefois, pour l'instant, des conséquences majeures sur les sols et les nappes phréatiques de la région.

Le mois le plus sec à Rouen depuis 1975

Les chiffres restent impressionnants : alors qu'au Havre, le mois de mars 2025 a été le deuxième mois le plus sec depuis 2005, à Rouen il bat tous les records et ce depuis l'année 1975.

Sur son compte X, Météo 76 souligne également que *"l'ensemble des stations de la Seine-Maritime sont déficitaires par rapport aux normales de saison, à la suite d'un mois de février également sec"*.

Du côté de Rouen, on observe notamment une baisse de 70% des cumuls de pluie, alors que Bouelles atteint une diminution de 79% et près de 80% pour Ectot-lès-Baons. Des chiffres qui peuvent susciter l'inquiétude mais dont Météo France appelle pour l'instant à la réserve.

" Les prochains mois pourront être décisifs "

Pour l'organe de météorologie, l'heure n'est pour l'instant pas à l'inquiétude : *"il faut attendre de voir si cette tendance va se poursuivre ou non. Les prochains mois pourront être décisifs"*. En effet, les observations de ces prochaines semaines se porteront désormais sur l'état des sols, une trop grande sécheresse pouvant s'avérer problématique par la suite.

Alors qu'une forme de "pic de chaleur" est attendue pour le début du mois d'avril, Météo France se veut néanmoins rassurante. Une réflexion qui fait écho au bon [état des nappes phréatiques normandes](#) qui sont actuellement dans un état jugé *"très satisfaisant"* par Météo 76.

Le Monde

À Rouen, les débats sur la ZFE, une mesure remise en cause par les députés, suspendus aux élections municipales

L'amélioration de la qualité de l'air permet à la métropole de surseoir à l'interdiction des véhicules Crit'Air 3 à compter du 1er janvier 2025.

Par [Gilles Triolier](#) (Rouen, correspondance)

Publié hier à 12h30, modifié hier à 16h44



Le centre-ville de Rouen, le 13 janvier 2016. JEAN-YVES DESFOUX/OUEST FRANCE/MAXPPP

Fini les pétitions, les manifestations dans le centre-ville de Rouen ou les rassemblements de motards en colère devant la mairie. La polémique autour de la zone à faibles émissions (ZFE) dans la métropole rouennaise, vive lors de son instauration en septembre 2022 et les mois suivants, s'est éteinte en douceur. Pour le moment. La campagne des élections municipales de 2026 devrait en effet remettre le dossier sur le tapis.

Faut-il voir un lien entre cette accalmie et l'indulgence des forces de l'ordre à l'égard des resquilleurs ? « *Il n'y a pas de contrôles spécifiques ZFE* », confirme la préfecture sans avancer de chiffres. Selon le média *76actu*, seuls sept procès-verbaux ont été dressés en 2024. « *C'est la drôle de guerre, tout le monde fait comme si... Mais s'ils se mettaient à faire pleuvoir les amendes, là les gens seraient à nouveau dans la rue* », cingle Alma Dufour, députée La France insoumise de la 4^e circonscription de Seine-Maritime, au sud de l'agglomération.

En attendant, le sujet vient de se réinviter discrètement dans l'actualité rouennaise : le 20 mars, le tribunal administratif a retoqué la demande d'abrogation de la ZFE rouennaise formulée par l'association 40 millions d'automobilistes et la Fédération de la distribution automobile.

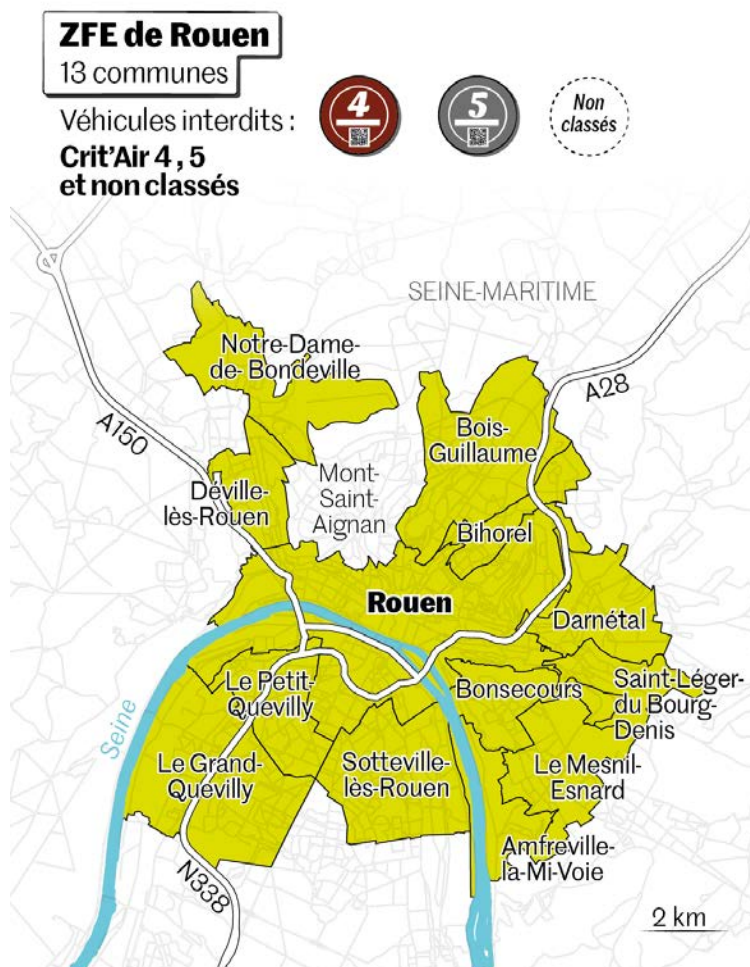
Cette procédure n'a pas fait tressaillir le socialiste Nicolas Mayer-Rossignol, maire de Rouen et président de la métropole Rouen-Normandie, sommé, par la loi d'orientation des mobilités de 2019, d'instaurer une ZFE, au même titre que neuf autres métropoles françaises où les normes de qualité de l'air n'étaient pas respectées. Depuis le 1^{er} septembre 2022, les véhicules Crit'Air 4 et 5 (diesel d'avant 2006) et les véhicules « non classés » n'ont plus le droit de circuler dans 13 des 71 communes de la métropole. [Celui qui est également candidat pour prendre la tête du Parti socialiste au congrès de juin](#) assume son choix –

critiqué par tous ses opposants politiques et même par ses alliés écologistes et communistes à la mairie de Rouen – du calendrier retenu pour la mise en place de la ZFE, bien avant l'échéance prévue par la loi.

« Hypocrisie de l'Etat »

Si l' élu défend mordicus sa méthode, c'est en raison de l'amélioration de la qualité de l'air constatée à Rouen depuis 2022. *« Alors qu'on était régulièrement au-dessus des limites fixées par les directives européennes, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Depuis trois ans, nous n'avons pas enregistré de dépassement de la valeur limite du dioxyde d'azote »*, explique Jérôme Cortinovis, ingénieur à ATMO Normandie, observatoire de la qualité de l'air.

De là à en attribuer tout le mérite à l'effet ZFE ? Nicolas Mayer-Rossignol ne va pas si loin : *« Certes, la ZFE seule n'est pas suffisante. C'est un ensemble de facteurs mis bout à bout : le développement de l'offre de transports en commun, le paquet mis sur le vélo et le covoiturage, les aides au remplacement des véhicules [10 millions d'euros utilisés sur les 40 budgétés]. Mais, sans la ZFE, nous n'aurions pas obtenu ces résultats. »* Ces derniers ont néanmoins permis à la métropole de surseoir à l'interdiction des véhicules Crit'Air 3, en bien plus grand nombre, à compter du 1^{er} janvier 2025. *« Ça aurait été une bombe sociale »*, argue l' élu socialiste qui, pour atténuer les effets de la ZFE, a instauré en 2024 un passe permettant d'y circuler 24 fois dans l'année quel que soit son véhicule.



Son opposition la voit pourtant déjà clairement, la bombe sociale. Et pointe toujours du doigt *« la brutalité du calendrier »*. *« Il fallait apparaître comme le premier de la classe »*, attaque la cheffe de file de l'opposition municipale, Marine Caron (Horizons). *« Comment peuvent-ils affirmer que cette ZFE à marche forcée a servi alors qu'elle n'est pas appliquée en l'absence de contrôles ? »*, tacle Laurent Bonnaterre (Horizons), maire de Caudebec-lès-Elbeuf. *« Le premier effet, c'est que cela a donné un sentiment d'exclusion aux classes les plus modestes »*, poursuit-il, analysant l'amélioration de la qualité de l'air plutôt par des modifications de circulation temporaires et par *« le renouvellement naturel du parc automobile »*.

A gauche, l'adjoint au maire EELV Jean-Michel Bérégovoy milite pour une *« suspension le temps de créer des alternatives vraiment performantes. Sinon c'est perçu comme de l'écologie punitive »*. La députée Alma Dufour réclame, elle aussi, une suspension et fustige *« l'hypocrisie de l'Etat, qui n'a pas mis les moyens pour accompagner socialement la ZFE »*.

Le microcosme politique local aura bientôt l'occasion de s'écharper publiquement sur le sujet. Nicolas Mayer-Rossignol ne dit pas encore s'il se représentera, mais le suspense ne semble pas insoutenable. Et si Alma Dufour jure que Rouen ne l'intéresse pas, Jean-Michel Bérégovoy et Marine Caron sont tous deux bien placés pour représenter leur courant en 2026.

Le Monde

Climat : la baisse des émissions de gaz à effet de serre marque un net ralentissement en France

Les rejets carbonés ont diminué de 1,8 % en 2024 par rapport l'année précédente, selon des données provisoires. Un chiffre très inférieur à la réduction de 5,8 % enregistrée en 2023.

Par [Audrey Garric](#)

Publié aujourd'hui à 08h00, modifié à 09h28



Raffinerie de pétrole Total Energies de Donges (Loire-Atlantique), en janvier 2023. LOIC VENANCE / AFP

La lutte contre le réchauffement climatique marque le pas en France. La baisse des émissions de gaz à effet de serre a fortement ralenti en 2024 dans le pays. Elles ont diminué de 1,8 % par rapport à 2023, selon les données provisoires publiées par le Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique (Citepa), vendredi 28 mars. Un chiffre très inférieur à la réduction de 5,8 % atteinte entre 2022 et 2023.

Le respect des objectifs climatiques nationaux implique d'aller presque trois fois plus vite, puisqu'il s'agit de réduire les émissions de 4,7 % par an en moyenne entre 2022 et 2030. « *La trajectoire de nos émissions en 2024 marque un tournant net (...) alors que le plan prévoit d'accélérer* », s'inquiétait déjà fin février le secrétariat général à la planification écologique, dans une note interne destinée à l'exécutif et consultée par *Le Monde*.

« *Les émissions continuent à baisser, ça, c'est la bonne nouvelle, nous sommes toujours sur la bonne trajectoire*, assure Agnès Pannier-Runacher, la ministre de la transition écologique, interrogée sur TF1 vendredi. *La mauvaise nouvelle, c'est qu'il y a deux secteurs où c'est compliqué : les transports et les bâtiments. Il ne faut pas baisser la garde.* » « *C'est un vrai signal d'alarme* », réagit de son côté Anne Bringault, la directrice des programmes au Réseau Action Climat, qui appelle à « *un sursaut* ».

Pourquoi un tel ralentissement ? La réduction des émissions lève le pied dans tous les secteurs entre 2023 et 2024, à l'exception de celui de la production d'énergie. Elles baissent de seulement 0,7 % dans les transports, le premier émetteur en France (qui pèse pour 33 % des rejets du pays). Cette légère décrue est liée à la diminution des ventes de carburants (– 0,5 %). Les émissions du transport aérien domestique décroissent plus rapidement en revanche (– 4,3 %), contrairement à celles des vols internationaux (+ 5 %), lesquelles ne sont

pas incluses dans le bilan national. « *Globalement, le secteur s'écarte de la trajectoire* », prévient le Citepa.

Hausses limitées des prix de l'énergie

Les émissions du secteur du bâtiment enregistrent une « *faible diminution* » de 1,1 %, selon le Citepa. En cause : l'important reflux du nombre de rénovations énergétiques en 2024 (– 40 % comparé à 2023), ainsi que [la chute du nombre d'installations de pompes à chaleur](#) et de chaudières à biomasse, tandis que celles au fioul et au gaz connaissaient un léger rebond. Les hausses limitées des prix de l'énergie et à la consommation ont pu également jouer, en incitant moins à la sobriété. A l'inverse, les températures douces de 2024 ont quelque peu réduit le besoin de chauffage.

Dans l'industrie, les émissions diminuent de 1,8 %, sous l'effet d'une baisse de la production dans le secteur des matériaux de construction et des ressources minérales (ciment, verre, etc.). En revanche, les émissions de la métallurgie ont augmenté, notamment liées à la hausse de la production d'aluminium. Les bons résultats dans le secteur de la production d'énergie (– 11,6 %) découlent du moindre recours aux centrales à gaz, grâce à la reprise de l'activité des réacteurs nucléaires arrêtés en 2022 et à une forte production hydraulique. Les émissions 2024 de l'agriculture et des déchets ne sont pas encore connues.

Au total, hors importations, les activités sur le territoire français ont émis 366 millions de tonnes équivalent CO₂ en 2024. Avec ce résultat, l'objectif indicatif pour l'année inclus dans la deuxième stratégie nationale bas carbone, actuellement en vigueur, est tenu. Mais il est raté de peu si l'on regarde [la troisième stratégie](#), qui devrait être publiée au deuxième semestre. Cette nouvelle stratégie est plus ambitieuse pour s'aligner sur les nouveaux objectifs de réduction des émissions de 50 % en brut d'ici à 2030 par rapport à 1990 et de 55 % en net.

« Stop and go »

Sur le long terme, le budget carbone (plafond d'émissions) sur la période 2019-2023 est « *en voie d'être respecté* » pour les émissions brutes, précise le Citepa. En revanche, le Haut Conseil pour le climat prévenait en 2024 qu'il devrait être dépassé pour les émissions nettes, qui incluent les puits naturels (forêts, etc.), en mauvais état. Surtout, le respect du budget carbone 2024-2028 et des objectifs pour 2030 sera impossible sans une « *accélération forte de la baisse des émissions* », rappelle le Citepa.

Dans l'immédiat, la transition écologique menace de dérailler, victime de nombreux renoncements et attaques. « *Dès que l'on lève le pied sur les mesures politiques, l'effet est immédiat* », juge Anne Bringault, dénonçant les coupes budgétaires dans des secteurs essentiels à la transition, les « *stop and go* » au soutien à la rénovation énergétique ou l'absence de nouvelles politiques dans les transports. Elle appelle à soutenir les véhicules électriques, dont le déploiement stagne et accuse du retard, reconduire le leasing social – un des leviers pour permettre aux ménages à bas revenus d'accéder à ces voitures –, investir dans les transports en commun ou encore relancer les trains de nuit.

Pour tenter de redresser la barre, le gouvernement a annoncé la tenue d'un conseil de planification écologique lundi 31 mars, présidé par Emmanuel Macron en présence de ministres. Ce rendez-vous, qui n'avait pas eu lieu depuis un an et demi, doit être l'occasion de rappeler que la planification écologique, et la réduction de la dépendance aux énergies fossiles, est « *une opportunité, sinon une nécessité pour protéger la France des crises extérieures* », indiquait la note du secrétariat général à la planification écologique. Un choix stratégique et de souveraineté énergétique dans le chaos géopolitique entraîné par l'arrivée au pouvoir de Donald Trump et la guerre en Ukraine.

Ce rendez-vous permettra de « *regarder quelles mesures nous pouvons prendre pour aller plus vite* », indique Agnès Pannier-Runacher. Face à la fronde qui monte contre d'autres aspects de la transition, comme les zones à faibles émissions (ZFE), elle l'assure : il ne s'agit « *pas que de mesures d'interdiction* », mais aussi de développer « *des transports en commun plus confortables* », et de trouver des pistes pour « *aider à rénover le bâtiment* ». « *Il ne s'agit pas que d'une question de budget* », précise-t-elle encore, dans le contexte d'austérité budgétaire, mais de « *faciliter des dispositifs d'aides qui sont parfois trop compliqués* ».